



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 3 KAADA 1438 (27 JUILLET 2017)**

*

I- Le Ministre de L'Economie et des Finances a présenté un exposé sur le bilan de l'exécution du budget de l'année 2017 et le contexte de préparation de la loi de finances de l'année 2018.

II- Le conseil a adopté les projets de décrets et les conventions internationales suivants :

↳ **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2-17-387** modifiant le décret n° 2.13.743 du 3 hijja 1434 (9 octobre 2013) portant création d'une direction provisoire au ministère de l'équipement et du transport pour superviser la réalisation du nouveau port de Safi.

Adopté.

2. **Projet de décret n° 2-17-373** modifiant et complétant le décret n° 2.12.325 du 28 ramadan 1433 (17 août 2012) fixant les conditions et les modalités de soutien à la production des œuvres cinématographiques et de l'aide à la numérisation, la modernisation et la construction des salles de cinéma et l'organisation des festivals de cinéma.

Adopté sous réserve d'ajouter l'autorité gouvernementale chargée de la culture à la composition de la commission mentionnée à l'article 6 bis du projet.

3. **Projet de décret n° 2-17-400** modifiant le décret n° 2-15-646 du 6 joumada I 1437 (15 février 2016) pris pour l'application des articles 59-5, 59-7 et 59-8 de la loi n° 2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins.

Le conseil a décidé de reporter l'examen de ce projet à une prochaine réunion du conseil du gouvernement.

4. **Projet de décret n° 2-17-384** portant création du conseil national des archives.

Adopté sous réserve d'ajouter les autorités gouvernementales chargées des habous et des affaires islamiques et du transport à la composition du conseil mentionnée à l'article 2 du projet.

↳ **Conventions internationales :**

1. **Statuts d'Africa 50- financement de projets et d'Africa 50- développement de projets**, faits à Casablanca le 29 juillet 2015.

* **Projet de loi n° 44-17** portant approbation des Statuts mentionnés ci-dessus.

Adoptés.

2. **Accord entre le Royaume du Maroc et Africa 50 (Africa 50- financement de projets et Africa 50- développement de projets)** concernant l'établissement du siège social d'Africa 50 sur le territoire du royaume du Maroc, fait à Casablanca le 29 juillet 2015.

* **Projet de loi n° 45-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.

Adoptés.

3. **Mémoire d'Entente de coopération dans le domaine de l'habitat** entre le ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville au Royaume du Maroc et le ministère des travaux publics et de l'habitat au Royaume Hachémite de Jordanie, fait à Rabat le 12 mai 2016.

Adopté.

III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. Le Directeur des ressources et du système d'information à la Trésorerie Générale du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
2. Le Directeur des dépenses du personnel à la Trésorerie Générale du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
3. Le Directeur de la recherche, de la réglementation et de la coopération internationale à la Trésorerie Générale du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
4. Le Directeur des Nations Unies et des organisations internationales au ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale ;
5. Le Directeur de la coopération multilatérale et des affaires économiques internationales au ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale ;
6. Le Directeur des questions globales au ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale.